



BULLETIN D'ADHÉSION OU DE DON

Nom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Courriel : _____

1. Je demande mon adhésion* à l'association Accès-Cité

- ☐ Adhésion annuelle 30 € (2025)
☐ Adhésion bienfaiteur 60 €

2. Je fais un don* de : _____ €

Je joins un chèque bancaire libellé à l'ordre de
l'association Accès-cité d'un montant 1 + 2 de : _____ €

Envoyer à

Association Accès-cité
109 rue René Gendrin
50 000 SAINT-LO

Je fais un don* de : _____ € tous les _____ mois

Notre RIB

Association Accès-cité
IBAN : FR76 1548 9047 1200 0766 1204 024
BIC : CMCIFR2A

* Don déductible des impôts, adhésion également sous conditions.



Association loi 1901

**Améliorer la vie scolaire,
sociale
et professionnelle
des personnes
handicapées visuelles**



02 33 57 51 32



accueil@acces-cite.org



www.acces-cite.org



109 rue René Gendrin – 50 000 SAINT-LO

Le handicap visuel touche plus de 1,7 million personnes en France

L'association



apporte aux personnes déficientes visuelles des ressources humaines et des moyens matériels favorisant leur inclusion scolaire et professionnelle. Elle agit pour une meilleure accessibilité dans tous les domaines de la vie quotidienne et pour améliorer le regard du grand public sur les réalités de la déficience visuelle.

Accès-cité

intervient auprès :

Des personnes concernées

- Les élèves en leur permettant une scolarité ordinaire en inclusion
- Les adultes :
 - En répondant à leurs difficultés du quotidien
 - En conseillant et formant aux aides techniques
 - En proposant des activités de loisirs et de culture

Des pouvoirs publics

- Pour travailler à l'amélioration de l'accessibilité
- Pour former les personnels au handicap

Du grand public

- Pour sensibiliser aux conséquences du handicap et promouvoir les bonnes attitudes et les bonnes pratiques

Moyens d'action

Centre de transcription en grands caractères, braille, relief et audio Daisy
Bibliothèque d'albums tactiles pour les plus jeunes et les parents

Formateur aux aides techniques

Groupe d'entraide et de vie sociale

Agenda d'activités de loisirs et de culture (théâtre, spectacles, visites, sorties tandem...)

Actions de sensibilisation

Formation au handicap visuel
(Certification Qualiopi)

Participation aux commissions
d'accessibilité institutionnelles

